

<http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article401>



Demande de création d'une Section Sportive Scolaire pour la rentrée 2019

- Sport et...
- Les Sections Sportives Scolaires



Date de mise en ligne : mardi 18 septembre 2018

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Vous voulez déposer une demande de création de section sportive scolaire, pour l'année scolaire 2019-2020.

[Vous devez pour cela cliquer sur le lien et remplir le questionnaire en ligne : "Demande de création de section sportive scolaire"](http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/IMG/pdf/questionnaire_eps_-_creation_d_une_section_sportive_scolaire_academie_lyon_pour_la_rentree_2017.pdf)

Afin d'anticiper les questions auxquelles vous serez confrontées, voici un questionnaire vierge.

<dl class='spip_document_1833 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

Cette saisie pourra s'effectuer, entre le 18 septembre et impérativement avant le **10 novembre 2018**. Au-delà de cette date butoir, aucune demande ne sera prise en compte par le comité de pilotage.

[Vous pouvez consulter le BIR 2 du 17 septembre 2018.

<dl class='spip_document_3107 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>



Les exigences pour déployer une section sportive scolaire sont décrites dans [cet article qui reprend le BO n°38 du 20 octobre 2011](#).

Le comité de pilotage se réunit au mois de décembre pour proposer à Mme la Rectrice la liste des sections sportives qui seront ouvertes à la rentrée 2019.

Si le comité avalise cette demande de création, vous devrez retourner les conventions au conseiller pédagogique EPS de votre département avant le 15 avril 2019.

Pour les sections de l'Ain :

DSDEN de l'Ain
Florence Josseron
10 rue de la paix
BP 404
01012 Bourg en Bresse cedex

Pour les sections de la Loire :
DSDEN de la Loire
Jocelyne Caumeil
9 et 11 rue des docteurs Charcot
42 023 St Etienne cedex 02

Pour les sections du Rhône :
DSDEN du Rhône
Philippe Bouzonnet
21 rue Jaboulay
69 309 Lyon cedex 02

Nous vous proposons de rédiger votre convention d'après ce modèle :

<dl class='spip_document_1830 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>



Modèle de convention SSS 2018

Les dossiers seront examinés au mois de décembre 2018 par le comité de pilotage académique placé sous l'autorité de Madame la Rectrice et composée des IA IPR EPS, des DASEN des trois départements, de leurs conseillers pédagogiques et d'un représentant de la direction régionale des sports.

Ce comité formulera des propositions à Madame la Rectrice, qui rendra ensuite officielle la liste des sections sportives scolaires de l'Académie de Lyon pour l'année scolaire 2019/2020.